

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8 mars 2022

### **La Macif, partenaire historique du réseau d'autopartage Citiz, renforce son accompagnement en réalisant un investissement de 500 000 €**

Selon le Baromètre National de l'Autopartage en France réalisé par L'Association des Acteurs de l'Autopartage (AAA), la crise sanitaire a confirmé que l'autopartage joue un rôle essentiel dans la mobilité du quotidien des Français, et peut constituer une alternative à la voiture personnelle face notamment aux renchérissements des coûts de l'énergie. Les collectivités locales sont ainsi de plus en plus nombreuses à favoriser l'autopartage dans le cadre de leur politique de mobilité plus éco-responsable. Partenaire de longue date, la Macif renforce son accompagnement auprès de Citiz en réalisant un investissement de 500 000 € pour contribuer au développement du réseau Citiz, coopérative d'économie sociale et solidaire.

*"Nous sommes heureux de cet investissement de la Macif dans le réseau Citiz. C'est la concrétisation de près de 20 ans de partenariat avec la Macif, avec qui nous partageons les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et une même vision de la mobilité durable. Cet investissement va permettre à Citiz d'accélérer son développement territorial pour offrir des véhicules en autopartage à beaucoup plus de nos concitoyens."* **Jean-Baptiste Schmider, Président directeur général Citiz**

*"Nous sommes fiers de renforcer notre partenariat avec le réseau d'autopartage Citiz à travers cet investissement et l'intégration du service dans notre offre Auto. Nous sommes convaincus à la Macif que l'autopartage est une réponse aux enjeux actuels de réchauffement climatique, de renchérissement du prix de l'énergie et de lutte contre les inégalités territoriales".* **Jean-Philippe Dogneton, Directeur général Macif**

## Une alliance citoyenne au service de l'économie sociale et solidaire



Cet investissement va permettre à Citiz de poursuivre son développement territorial et conforter sa place de leader et pionnier de l'autopartage **en affirmant sa présence sur l'ensemble des villes françaises de plus de 100 000 habitants**, voire même sur les petites villes et territoires ruraux qui en expriment le besoin.

À L'heure où 20 à 30% des émissions de gaz à effet de serre sont générées par les transports et que le taux de remplissage moyen d'une voiture est de 1,2, Citiz peut compter sur le soutien de la Macif pour développer l'autopartage sur tout le territoire, et ainsi contribuer à offrir une solution de mobilité en faveur de la transition écologique et de la réduction des inégalités territoriales en matière de transport.

Grâce à son soutien historique, la Macif assure les véhicules autopartagés Citiz et a acquis une réelle expertise technique sur les risques liés. Elle finance le développement du réseau Citiz par des prises de participation dans les territoires et, au niveau national, participe à certaines instances de gouvernance par la présence de ses élus aux côtés d'acteurs référents (collectivités, opérateurs de mobilité, financeurs de l'ESS...).

- Depuis début janvier 2022, la Macif, en collaboration avec son assistant IMA et la coopérative Citiz, propose à ses sociétaires un abonnement au service d'autopartage Citiz dans le cadre de l'option véhicule de prêt ;
- Citiz figure parmi les solutions du [diagnostic mobilité](#) proposé aux sociétaires afin de définir, grâce à un questionnaire personnalisé, leurs habitudes en termes de mobilité, les offres et services Macif qui leur conviennent le mieux.

### Contact presse

Marlyn Dufetrelle - 06 70 13 16 91  
[marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr](mailto:marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr)



Premier réseau d'autopartage coopératif en France

## **Notes à l'éditeur**

**Citiz** est le pionnier de l'autopartage coopératif en France et propose à ses 60 000 utilisateurs, 1 700 véhicules dans 170 villes et 80 gares ferroviaires. Citiz permet de louer une voiture en libre-service de manière occasionnelle, à l'heure, à la journée ou plus. Dans les grandes villes comme dans les petites, ce service de proximité, pratique et économique, permet de disposer d'une voiture sans devoir en gérer les contraintes (acquisition, stationnement, entretien, assurance, etc). Grâce à une carte à puce délivrée lors de l'inscription ou via l'appli mobile Citiz, sur réservation préalable où à la dernière minute, l'utilisateur accède aux voitures du réseau Citiz 24h/24 et 7j/7.

<https://citiz.coop>

Assureur mutualiste, **la Macif** s'engage au quotidien auprès des ses 5,6 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. la Mav-cif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros en 2020. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la pérennité au coeur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

<https://www.macif.fr>